



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Deauville le 27 février 2018

## Très Haut Débit : Accélérons !

Le jeudi 15 mars 2018 se tiendront à la Villa Le Cercle à Deauville les septièmes États Généraux des RIP, rendez-vous annuel de la communauté des Réseaux d'Initiative Publique. Au menu de cette édition, la nécessité d'accélérer le déploiement et la commercialisation des RIP afin de rattraper le retard pris par la France en termes de de débit moyen disponible sur l'ensemble de son territoire. Cette accélération sera créatrice d'emplois, qualifiés et non délocalisables, à la fois dans les métiers des réseaux, chez les fabricants français de fibre optique et dans tous les métiers de services numériques, enfin consolidés par la confiance des entreprises et des particuliers dans le niveau de performance de la ressource principale, la connexion au réseau.

Pour la 7<sup>ème</sup> année consécutive, les États Généraux des RIP réunissent les 200 décideurs des RIP autour des enjeux de la digitalisation des territoires français. Pionniers des RIP, Cœur Côte Fleurie, le Calvados et la Normandie, avec son programme Normandie Connectée, s'engagent pour favoriser l'accélération du programme France Très Haut Débit, au bénéfice des territoires non-métropolitains. Le Gouvernement a réaffirmé sa volonté de permettre à tous les Français d'accéder au Très Haut Débit à l'horizon 2022. Aujourd'hui près de 400 Réseaux d'Initiative Publique sont actifs, dont près de 50 soutenus directement par la Caisse des Dépôts, dans le cadre de contrats entre des Régions, des Départements ou des Intercommunalités et des opérateurs de télécommunications. A la fois des opérateurs intégrés comme Orange ou SFR, mais aussi avec des opérateurs neutres comme Covage, Altitude ou TDF... Des milliers de kilomètres de fibre optique (notamment fabriquées par le groupe Prysmian en France) sont déployés, des centaines de milliers de prises FTTH (fiber to the home, fibre à l'habitation) sont disponibles et les abonnés sont de plus en plus nombreux...

Pourtant, la France continue de reculer dans les classements internationaux. Avec un débit moyen constaté, en progression constante, de 10,8Mbps, elle se situe en bas du classement européen (source étude Akamai 2017). Autrement dit la France progresse moins vite que les autres pays. Cela est largement lié à la transition technologique en cours entre un réseau cuivre qui a permis de réaliser des montées en débit significatives mais qui atteint ses limites techniques, et le déploiement de la fibre optique, aux capacités quasiment illimitées. Une fois cette transition réalisée vers des « réseaux intelligents » comme les définit Nokia, nul doute que la France retrouvera les premières places mondiales. C'est tout l'objet du label « Zone Fibrée », proposé en 2015 par le Sénateur de l'Ain Patrick Chaize, également Président de l'Avicca, qui est entré dans la loi et dont les décrets d'application sont imminents. Ce label permettra à un territoire suffisamment fibré, selon une série de critères proposés par l'ARCEP, d'entériner l'extinction de la boucle cuivre dans un délai de 5 ans. Cela doit induire une bascule massive des abonnés à l'ADSL vers les prises en fibre optique disponibles. Cœur Côte Fleurie ambitionne de faire partie des premiers territoires à bénéficier de ce label...

Le plan France Très Haut Débit représente un investissement total de 22 milliards d'euros, au deux tiers public (Collectivités locales et État) et il est urgent d'accélérer l'abonnement FTTH dans les territoires déjà dotés afin de concourir à un meilleur service numérique aux habitants et aux entreprises des territoires. Ce sera le sujet central de l'édition 2018 des États Généraux des RIP.